



Selon les détails de l'enquête nationale du HCP

63% des entreprises sur l'axe Casa-Tanger

Les TPME représentent 93% de l'ensemble des entreprises au Maroc alors que 64% sont des TPE, 29% sont des PME et 7% des GE (Grandes entreprises).

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

«Les entreprises sont fortement concentrées au niveau de l'axe Casablanca-Tanger (63%)». C'est l'une des conclusions phares de l'enquête nationale auprès des entreprises menée par le HCP (Haut-Commissariat au Plan). «39% des entreprises sont implantées dans la région de Casablanca-Settat, suivie par la région de Rabat-Salé-Kénitra (15%) et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (9%). En outre, l'axe Casablanca-Tanger regroupe 68% des entreprises industrielles qui sont

pour la plupart dans la région de Casablanca-Settat (47%)», poursuit la même source. Il faut préciser que cette enquête vise à appréhender les activités des entreprises dans leur diversité et leur perception du cadre juridique, économique et social dans lequel elles opèrent. Selon le HCP, «elle couvre tout le territoire national et cible toutes les entreprises organisées, à savoir celles qui détiennent une comptabilité formelle. Elle concerne les entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie, de

la construction, du commerce et des services et exclut de ce champ les secteurs financier, de l'agriculture et de l'informel. Cette enquête s'est déroulée entre les mois de janvier et juillet 2019». Dans le détail, l'enquête révèle que les TPME (Très petites et moyennes entreprises) représentent 93% de l'ensemble des entreprises au Maroc alors que 64% sont des TPE (Très petites entreprises), 29% sont des PME (Petites et moyennes entreprises) et 7% des GE (Grandes entreprises). «Par répartition par âge, les entreprises sont globalement de création récente : 75% des entreprises ont moins de 20 ans et 35% ont moins de 10 ans. 40% des TPE ont moins de 10 ans. Plus de la moitié des GE ont plus de 20 ans», poursuit la même source. Dans un autre registre, la répartition par secteur d'activité des entreprises a révélé que plus des deux tiers des entreprises opèrent dans le secteur tertiaire alors que moins de 10% exercent dans le secteur industriel sachant qu'il existe une répartition quasi uniforme des GE entre les secteurs. L'enquête montre aussi que plus des trois quarts des entreprises âgées de moins de 10 ans exercent dans le tertiaire tandis que les entreprises industrielles ne représentent que 3% de l'ensemble de cette classe. Par ailleurs, les entreprises exportatrices représentent 7% de l'ensemble. «41% des entreprises exportatrices opèrent dans l'industrie alors que 60% des GE exportatrices sont dans l'industrie», explique-t-on au HCP. Et de préciser:

«Un tiers des entreprises exportatrices a moins de 10 ans et plus de la moitié des entreprises exportatrices opérant dans l'industrie ont plus de 20 ans». A noter que les entreprises exportatrices se créent en grande partie dans le secteur tertiaire. Il faut signaler enfin que «près de 5% des entreprises au Maroc sont dirigées par des étrangers». «15% des GE sont dirigées par des étrangers. Cette proportion est de même ordre dans tous les secteurs, sauf pour la construction», conclut la même source faisant savoir que 12,8% des entreprises sont dirigées par des femmes sachant que la présence des femmes dirigeantes est plus importante dans le secteur tertiaire que dans l'industrie, en particulier dans les entreprises récentes.

Plus des deux tiers des entreprises opèrent dans le secteur tertiaire alors que moins de 10% exercent dans le secteur industriel.

Mode de recrutement



Les résultats du HCP sont édifiants concernant les modes de recrutement. «67% des entreprises recrutent par le biais des candidatures spontanées, 40% par cooptation et 16% via l'Anapec». Pour les GE, 35% recourent à des cabinets spécialisés comme deuxième moyen d'embauche après les candidatures sur le tas. Les sites internet d'offres d'emplois, les sites web des entreprises et les réseaux sociaux sont sollicités respectivement par 15, 10 et 5% des entreprises. 50% des entreprises ont recruté des techniciens spécialisés et 12% ont recruté des ingénieurs. «Les GE recrutent

principalement des profils d'un niveau élevé (ingénieurs, cadres supérieurs) alors que la cible des TPE en matière de recrutement est constituée principalement de techniciens spécialisés et d'ouvriers qualifiés», note le HCP. Et d'ajouter: «43% des entreprises invoquent le manque d'expérience comme principale difficulté de recrutement des ingénieurs. L'absence de formation appropriée pour ce profil est évoquée par 36% des entreprises et 49% des GE. Près de 20% des GE considèrent les salaires élevés comme un obstacle au recrutement des ingénieurs».

Financement

L'enquête nationale auprès des entreprises a révélé que «globalement, une entreprise sur cinq a recouru au financement externe. Cette proportion s'élève à 46% pour les GE et 18% chez les TPME». De même, les entreprises recourent au crédit bancaire comme source de financement externe dans 93% des cas quelle que soit la taille. Les autres types de financement externe ne sont sollicités que rarement. Il faut préciser dans ce sens que «35% des entreprises ont demandé un crédit auprès d'une institution bancaire. Cette proportion est de 56% chez les GE et de 27% pour les TPE». Le

HCP précise que parmi les TPE qui ont demandé un crédit, 28% n'ont pas eu de réponse favorable à leurs demandes de crédits et ce en raison de l'insuffisance de garanties pour 52% des entreprises ; ou bien du manque de confiance dans l'entreprise pour 20%. Par ailleurs, les freins aux demandes de crédits bancaires sont essentiellement le taux d'intérêt élevé pour 40% des entreprises, les garanties excessives pour 34% des cas et les raisons religieuses pour 33%. De même, les garanties requises constituent un obstacle aux demandes de crédits pour 34% des TPME contre 18% chez les GE.

